



Tél : 04.68.74.10.01

Mairie-esperaza@wanadoo.fr



NOTE DE SERVICE

OBJET : organisation de la commune d'Espéraza pour le recueil du soutien des citoyens à la proposition de loi n°1867, s'opposant à la privatisation de la société Aéroports de Paris.

Référence : décret n°2019-572 du 11 juin 2019 portant ouverture de la période d'accueil des soutiens apportés à la proposition de loi n°1867, .../... visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris présentée en application de l'article 11 de la Constitution.

-----O-----

Par le décret rappelé en référence, la période de recueil des soutiens à la proposition de loi est ouverte pour 9 mois, **du 13 juin 2019 au 13 mars 2020.**

A l'issue de celle-ci, si la proposition de loi a obtenu plus de 4,7 millions de soutiens, elle devra être examinée dans les 6 mois suivant par le Parlement ou faire l'objet d'un référendum.

Afin de donner la possibilité aux électeurs d'Espéraza de pouvoir s'exprimer dans le cadre du soutien à la proposition de loi s'opposant à la privatisation de la société Aéroports de Paris, la mairie d'Espéraza recueillera les soutiens de la manière suivante :

1. Pour les électeurs disposant d'un ordinateur et d'une connexion Internet :

Ces électeurs sont autonomes et inscrivent leur soutien sous forme électronique, sur le site Internet du Gouvernement : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>

2. Pour les électeurs qui ne disposent pas d'ordinateur ou de connexion Internet :

Un ordinateur est à leur disposition à la Médiathèque.
Agent habilité : Mme Elise TARLIER, Directrice de la Médiathèque d'Espéraza.

3. Pour les électeurs qui ont des difficultés à maîtriser un ordinateur ou Internet :

L'électeur est accueilli en mairie où il présente son soutien sous un format papier.
L'agent communal habilité l'enregistre sur le site du Gouvernement.
Agents habilités : Mesdames Christine SELLIER et Christine ANIORTE.

Cette organisation entre en vigueur dès réception de la présente.

Le maire,
REVERTE Georges

